

**Fondation de l'Institut
universitaire en santé mentale Douglas
États financiers**
31 mars 2019

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5
Tableau	
Tableau 1 – Tableau des produits.....	12

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des flux de trésorerie et le tableau connexe pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 12 juin 2018.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre

COMPTABILITÉ > CONSULTATION > FISCALITÉ
ACCOUNTING > CONSULTING > TAX

1155, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE O., 23E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3B 2K2
1.888.861.9724 TÉL: 514.861.9724 TÉLÉC: 514.861.9446 MNP.ca

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, Québec

Le 9 septembre 2019

¹
MNP SENCRL, sr l

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129294

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

État de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019	2018
Actif		
À court terme		
Trésorerie	591 279	1 639 981
Montants à recevoir (note 3)	285 903	246 030
Dépôt	26 000	-
	903 182	1 886 011
Placements (note 4)	12 113 020	11 679 106
	13 016 202	13 565 117
Passif		
À court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 5)	210 011	79 997
Montant dû à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, sans intérêt ni modalité de remboursement	99 423	145 917
Montant dû au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, sans intérêt ni modalité de remboursement	203 519	805 439
	512 953	1 031 353
Apports reportés (note 6)	1 451 660	1 474 294
	1 964 613	2 505 647
Éventualités (note 15)		
Actifs nets		
Reçu à titre de dotation (note 7)	2 099 265	2 089 265
Affecté à des projets spéciaux en santé mentale (note 8)	2 188 665	2 215 320
Affecté à la réduction de valeur des placements (note 9)	832 794	948 589
Non affecté	5 930 865	5 806 296
	11 051 589	11 059 470
	13 016 202	13 565 117

Approuvé au nom du conseil d'administration,


Administrateur


Administrateur

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
État des résultats
Exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits (Tableau 1)	2 756 744	3 595 206
Charges		
Frais de gestion et location d'espaces de stationnement	458 029	470 354
Salaires et charges sociales	370 856	521 531
Frais liés aux activités et aux événements	103 603	110 426
Honoraires pour services professionnels	66 809	30 724
Fournitures et frais de bureau	21 792	21 874
Publicité et site Web	12 974	14 291
Frais bancaires	11 720	10 477
Divers	8 143	9 623
	1 053 926	1 189 300
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant :	1 702 818	2 405 906
Revenu de placement net (note 10)	280 471	409 807
Dons (notes 11)	(2 001 170)	(2 465 415)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17 881)	350 298

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>Affecté à la réduction de valeur des placements</i>	<i>Affecté à des projets spéciaux en santé mentale</i>	<i>Reçu à titre de dotation</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Actifs nets à l'ouverture de l'exercice	948 589	2 215 320	2 089 265	5 806 296	11 059 470	10 709 172
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	(17 881)	(17 881)	350 298
Dotation	-	-	10 000	-	10 000	-
Affections internes (note 9)	(115 795)	(26 655)	-	142 450	-	-
Actifs nets à la clôture de l'exercice	832 794	2 188 665	2 099 265	5 930 865	11 051 589	11 059 470

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17 881)	350 298
Variation nette de la juste valeur des placements	(118 673)	(115 968)
Dotation	10 000	-
Dons en actions	(33 212)	(18 272)
Amortissement d'apports reportés	(414 236)	(373 112)
	(574 004)	(157 054)
Variations des éléments du fonds de roulement		
Montant à recevoir	(39 873)	(100 703)
Dépôts	(26 000)	-
Charges payées d'avance	-	855
Comptes fournisseurs et charges à payer	130 014	610
	(509 863)	(256 292)
Activités de financement		
Montant dû à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas	(46 494)	109 986
Montant dû au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas	(601 920)	448 579
Apports affectés reçus	377 803	547 866
	(270 609)	1 106 431
Activités d'investissement		
Achat de placements	(1 882 562)	(17 455 230)
Produit sur la vente de placements	1 614 332	16 682 885
Sommes à recevoir du courtier	-	370 704
Avances à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, montant net	-	24 094
	(268 230)	(377 547)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 048 702)	472 592
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 639 981	1 167 389
Trésorerie à la clôture de l'exercice	591 279	1 639 981

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Constitution et nature de l'organisme

La Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (la « Fondation »), constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour mission de recueillir, d'investir et de distribuer des ressources financières pour le compte de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et du Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, ou de toute institution affiliée établie dans la province de Québec et exerçant des activités médicales ou connexes.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif figurant à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada. Ils comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers.

Les montants à recevoir sont présentés après évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée lorsque celle-ci est jugée nécessaire.

Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont comptabilisés dans l'excédent des produits et des charges des périodes au cours desquelles ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr.

Activités et événements

Les produits tirés des activités et des événements sont comptabilisés aux termes de l'accord conclu entre les parties, lorsque les activités et les événements ont lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement sûr. Le passif lié aux produits reçus, mais non acquis, des activités et des événements est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produit reporté.

Stationnement

Les produits provenant de la location d'espaces de stationnement sont comptabilisés aux termes de l'accord conclu entre les parties lorsque le service a été rendu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Revenus de placement nets

Les revenus de placement non grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont présentés dans l'état des résultats.

Les revenus de placement grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
Notes complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services sont comptabilisés à titre d'apports et de charges à l'état des résultats si leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Instruments financiers

La Fondation comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés », du *Manuel de CPA Canada* (voir la note 17).

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fondation peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à la juste valeur. Par la suite, la Fondation évalue à la juste valeur ses placements cotés sur un marché actif. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti.

Les coûts de transaction et de financement sont comptabilisés en charges.

Dépréciation d'actifs financiers

La Fondation évalue la dépréciation de tous ses actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti. Pour déterminer s'il y a des indications objectives de dépréciation, la direction vérifie si l'émetteur éprouve d'importantes difficultés financières. Lorsqu'il y a indication de dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le cas échéant, la Fondation ramène la valeur comptable des actifs financiers dépréciés au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention des actifs, le montant qui pourrait être réalisé de la vente des actifs ou le montant qu'elle peut s'attendre à réaliser par l'exercice de droits découlant de garanties sur ces actifs. Toute dépréciation jugée durable doit être incluse dans l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice considéré.

La Fondation procède à la reprise des pertes de valeur d'actifs financiers lorsqu'il y a diminution de la perte de valeur et que cette diminution peut être objectivement associée à un événement se produisant après la comptabilisation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé à l'état des résultats des exercices au cours desquels la reprise a lieu.

3. Montant à recevoir

	2019	2018
Apports à recevoir	213 392	193 421
Taxes de vente à recevoir	20 746	11 986
Montant à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas	51 765	40 623
	285 903	246 030

Le montant à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est assujéti aux conditions commerciales normales.

4. Placements

	2019 Juste valeur	2019 Coût
Évalués à la juste valeur		
Fonds du marché monétaire	120 963	120 963
Fonds d'obligations	3 844 676	3 837 769
Fonds d'actions canadiennes	5 870 952	5 769 479
Fonds d'actions étrangères	2 276 429	2 441 571
	12 113 020	12 169 782

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
Notes complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2019

4. Placements (suite)

	2018 Juste valeur	2018 Coût
Évalués à la juste valeur		
Fonds du marché monétaire	39 676	39 676
Fonds d'obligations	3 656 344	3 735 559
Fonds d'actions canadiennes	6 212 198	6 261 091
Fonds d'actions étrangères	1 770 888	1 825 830
	11 679 106	11 862 156

5. Comptes fournisseurs et charges à payer

	2019	2018
Dettes fournisseurs	171 495	30 902
Salaires et charges sociales	38 516	49 095
	210 011	79 997

6. Apports reportés

Les apports reportés sont des apports non utilisés et grevés d'une affectation externe à des projets spéciaux. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les dépenses en question sont engagées. Les variations du solde d'apports reportés se présentent comme suit :

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 474 294	1 279 724
Montant comptabilisé en résultats	(395 890)	(351 927)
Montant comptabilisé à titre de revenus de placement nets	(18 346)	(21 185)
Revenus de placement – Succession de J. Borkowitz	13 799	19 816
Montant reçu pour l'exercice suivant	377 803	547 866
	1 451 660	1 474 294

7. Actifs nets reçu à titre de dotation

À la clôture de l'exercice, l'actif net reçu à titre de dotation se composait de ce qui suit :

	2019	2018
Succession de J. Borkowitz	186 930	186 930
The Hay Foundation	10 000	10 000
Fonds Deirdre Stevenson en santé mentale	242 200	242 200
Fonds J. Armand Bombardier pour la qualité des soins en santé mentale	300 000	300 000
Fondation Molson – Bourse de recherche pour le vieillissement du cerveau	590 000	590 000
Fondation Michael Novak et Kathleen Weil en santé mentale	100 840	100 840
Fonds Leo et Rachel Hendlisz en santé mentale	21 556	21 556
Fonds Ginette Ingrid Gold pour l'enseignement en santé mentale	580 000	580 000
Fonds Holly Carsley en santé mentale	67 739	57 739
	2 099 265	2 089 265

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
Notes complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2019

8. Actif net affecté à des projets spéciaux en santé mentale

À la clôture de l'exercice, l'actif net grevé d'une affectation interne à des projets spéciaux en santé mentale se composait de ce qui suit :

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Succession de l'honorable Hartland de M. Molson	847 888	864 297
Fondation Molson	833 810	850 193
The Hay Foundation	6 543	6 857
Fonds Deirdre Stevenson en santé mentale	106 473	112 775
Fonds J. Armand Bombardier pour la qualité des soins en santé mentale	120 679	129 223
Fondation Molson – Bourse de recherche pour le vieillissement du cerveau	200 589	215 327
Fondation Michael Novak et Kathleen Weil en santé mentale	29 014	31 408
Fonds Leo et Rachel Hendlisz en santé mentale	4 225	4 683
Fonds Ginette Ingrid Gold pour l'enseignement en santé mentale	8 053	9 180
Fonds Holly Carsley en santé mentale	51 485	63 040
Cumul des pertes non réalisées sur les placements évalués à la juste valeur	(20 094)	(71 663)
	2 188 665	2 215 320

9. Affectations internes

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé des affectations internes afin de compenser une diminution de la valeur des placements, conformément à ses objectifs consistant à établir un revenu de placement minimum stable. Le montant à distribuer correspond à 3.5% basé sur le rendement moyen sur un cycle de 3 ans. En conséquence, un montant de 115 795 \$ a été ajouté au fond affecté à des restrictions internes pour constituer une provision à cette fin (un montant de 114 711 \$ a été affecté en 2018).

En 2019, la Fondation a affecté les actifs nets non affectés de 26 555 \$ (38 952 \$ en 2018) à des projets spéciaux en santé mentale.

La Fondation ne peut utiliser les montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

10. Revenus de placement nets

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Dividendes	102 857	153 912
Intérêts	163 738	192 194
Coûts de transaction	(104 797)	(52 267)
Variation nette de la juste valeur des placements	118 673	115 968
	280 471	409 807

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
Notes complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2019

11. Dons

	2019	2018
Institut universitaire en santé mentale Douglas		
Dons affectés	231 582	288 935
Autres	7 489	12 961
	239 071	301 896
Centre de recherche de l'Hôpital Douglas		
Dons affectés	762 099	1 163 519
Dons affectés au fonctionnement	1 000 000	1 000 000
	1 762 099	2 163 519
	2 001 170	2 465 415

12. Legs

Au 31 mars 2019, la Fondation était le bénéficiaire du testament d'un donateur et avait un legs à recevoir. Le legs n'est pas présenté dans les états financiers, car sa valeur réelle ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

13. Impôt sur le revenu

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « Loi »). À ce titre, elle est exonérée d'impôt et a le droit de remettre des reçus de dons aux fins fiscales. Afin de préserver son statut d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi, la Fondation doit respecter certaines exigences prescrites par cette dernière. La direction est d'avis que ces exigences ont été respectées.

14. Dons en nature

Les produits tirés des dons en nature s'établissent comme suit :

	2019	2018
Dons en nature	17 439	19 360
Dons en actions	33 212	18 272
	50 651	37 632

15. Éventualité

La Fondation détient une lettre de garantie d'un montant de 26 000 \$ remise au nom de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

16. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fondation détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Fondation à un risque important d'intérêt, de change, de crédit, d'illiquidité ou de prix autre.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en raison de la variation des prix du marché. Il comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. Pour gérer ce risque, la Fondation mise sur la diversification de ses actifs. L'exposition de la Fondation aux variations de la juste valeur découle essentiellement de placements dans des fonds gérés activement.

La Fondation investit dans des parts de fonds gérés activement, lesquels investissent dans un portefeuille d'actifs diversifié. Bien que les placements sous-jacents de la Fondation soient exposés aux risques de change et de taux d'intérêt, le risque pour la Fondation est indirect par nature et n'est pas géré directement par elle. Étant donné que la Fondation ne détient pas directement de placements ou de titres de placement en devises, elle n'est pas directement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des placements portant intérêt de la Fondation fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des instruments financiers portant intérêt. La Fondation investit dans des parts de fonds, et ces fonds investissent à leur tour dans des portefeuilles d'obligations diversifiés. Bien que les placements sous-jacents de la Fondation soient exposés au risque de taux d'intérêt, le risque pour la Fondation est indirect par nature et n'est pas directement géré par la Fondation.

Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et ne portent pas intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations soient attribuables à des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur ou à des facteurs qui touchent tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

La Fondation gère le risque de prix en distribuant les actifs selon différents critères : le nombre et le type de placements, la région, le secteur, la taille des émetteurs, etc.

La Fondation investit dans des parts de fonds activement gérés qui sont exposés au risque découlant des fluctuations de prix. Une hausse ou une baisse de 10 % du cours des titres d'ici le 31 mars 2019 entraînerait une variation d'environ 814 738 \$ (798 309\$ en 2018) de la valeur des titres, en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats attendus.

17. Opérations entre apparentés

L'Institut universitaire en santé mentale Douglas et le Centre de recherche de l'Hôpital Douglas ont des intérêts économiques dans la Fondation de par la mission de cette dernière, qui consiste à recueillir, à investir et à distribuer des ressources financières pour leurs comptes.

Au cours de l'exercice, la Fondation a payé 458 029 \$ (470 354 \$ en 2018) en frais de location d'espaces de stationnement à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et a versé des dons de 239 071 \$ (301 896 en 2018).

Elle a également versé, pendant l'exercice, des dons d'une valeur de 1 762 099 \$ (2 163 519 \$ en 2018) au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties.

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
Tableau 1 – Tableau des produits

Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Produits		
Dons		
Particuliers	625 560	756 552
Entreprises	391 346	816 019
Organismes sans but lucratif	378 566	669 019
Collectes de fonds		
Loterie des employés du Douglas	61 691	61 035
Événements	796 253	775 709
Espaces de stationnement		
Activités de stationnement	503 328	516 872
	2 756 744	3 595 206
